

**PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Renseignements statutaires	4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16

391, Boul. A. Paquette  
Mont-Laurier (Qc) J9L 1K5  
r.stjean@sjsppca.com

T : (819) 623-4060  
F : (819) 623-7560  
d.stpierre@sjsppca.com

## **ST-JEAN, ST-PIERRE, CPA INC.**

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

### **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
**PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.** au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

*St-Jean, St Pierre CPA Inc*

ST-JEAN, ST-PIERRE CPA INC.

*Remy St-Jean CPA auditeur*

Par Rémy St-Jean, CPA auditeur  
Comptable professionnel agréé  
Permis A 113004

Mont-Laurier, (Québec)  
Le 8 juin 2023

Pêche sportive du réservoir Baskatong

Conseil d'administration

2023-03-31

Présidente :	Mme. Jocelyne LYRETTE
Vice-président :	M. Steve GIGUÈRE
Trésorier :	M. Éric NAUDIN
Administrateur :	M. Junior DUGUAY
Administrateur :	M. Rock PAQUETTE
Administrateur :	M. Daniel PELLETIER
Administrateur :	M. Henri MERY
Administrateur :	M. Sebastien LAPOINTE
Membre de la direction	
Directrice générale :	Mme Chloé TELLIER
Secrétaire :	Mme. Marie-Eve ST-ARMAND

**PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 5

	<b>2023 (12 mois)</b>	<b>2022 (3 mois)</b>
<b>Produits</b>		
Autorisation de pêche	309 553 \$	17 360 \$
Dons	840	-
Intérêts	8 508	97
Amortissement des apports reportés	31 803	8 291
	<b>350 704</b>	<b>25 748</b>
<b>Charges</b>		
Gestion de la pêche (annexe A)	58 525	5 935
Surveillance, protection et éducation (annexe B)	130 110	21 506
Frais généraux et d'administration (annexe C)	63 179	8 153
Centre d'interprétation (annexe D)	23 105	4 294
Amortissement des immobilisations	57 238	13 813
	<b>332 157</b>	<b>53 701</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>18 547 \$</b>	<b>(27 953) \$</b>

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

Page 6

	Investi en immobilisation	Affecté	Non affecté	2023 Total (12 mois)
<b>Solde au début</b>	365 556 \$	55 521 \$	211 350 \$	632 427 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	18 547	18 547
Acquisition d'immobilisations corporelles	95 158	-	(95 158)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(57 238)	-	57 238	-
Amortissement des apports reportés	31 803	-	(31 803)	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>435 279 \$</b>	<b>55 521 \$</b>	<b>160 174 \$</b>	<b>650 974 \$</b>

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

Page 7

	Investi en immobilisation	Affecté	Non affecté	2022 Total (3 mois)
<b>Solde au début</b>	362 861 \$	55 521 \$	241 998 \$	660 380 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	-	(27 953)	(27 953)
Acquisition d'immobilisations corporelles	8 217	-	(8 217)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(13 813)	-	13 813	-
Amortissement des apports reportés	8 291	-	(8 291)	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>365 556 \$</b>	<b>55 521 \$</b>	<b>211 350 \$</b>	<b>632 427 \$</b>

# PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

## BILAN

31 MARS 2023

Page 8

	2023	2022
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	16 066 \$	237 568 \$
Placements à court terme (note 3)	313 018	158 091
Débiteurs (note 4)	31 789	52 540
Frais payés d'avance	398	394
	<hr/>	<hr/>
	361 271	448 593
Immobilisations corporelles (note 5)	576 808	538 889
	<hr/>	<hr/>
	938 079 \$	987 482 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	12 621 \$	18 768 \$
Dette à long terme (note 7)	-	30 000
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	274 484	306 287
	<hr/>	<hr/>
	287 105	355 055
<b>Actifs nets</b>		
Non affecté	160 174	211 350
Investi en immobilisations	435 279	365 556
Affecté	55 521	55 521
	<hr/>	<hr/>
	650 974	632 427
	<hr/>	<hr/>
	938 079 \$	987 482 \$

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 9

	<b>2023</b> <b>(12 mois)</b>	<b>2022</b> <b>(3 mois)</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	18 547 \$	(27 953) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	57 239	13 813
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(31 803)	(8 291)
	43 983	(22 431)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	20 751	7 859
Frais payés d'avance	(4)	2 362
Créditeurs	(6 147)	(7 554)
Revenu perçu d'avance	-	(204)
	58 583	(19 968)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(154 927)	(158 091)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(95 158)	(8 218)
	(250 085)	(166 309)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(30 000)	-
Apports reportés	-	14 135
	(30 000)	14 135
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(221 502)</b>	<b>(172 142)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>237 568</b>	<b>409 710</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>16 066 \$</b>	<b>237 568 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**1. Statuts constitutifs et nature des activités**

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC. est un organisme à but non lucratif et a été constitué en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec. Ses activités consistent à gérer et à promouvoir la pêche sur le Réservoir Baskatong en vertu d'un bail signé avec le Gouvernement du Québec. L'organisme exploite également le Centre d'interprétation du doré jaune à Grand-Remous.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Comptabilisation des produits**

*Apports*

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

*Autorisation de pêcher*

Les revenus des membres et les revenus de tarifs journaliers sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

*Intérêts*

Les intérêts sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

*Centre d'interprétation*

Les revenus du Centre d'interprétation sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Aménagement de terrain	Amortissement dégressif	10 %
Bâtiment	Amortissement dégressif	4 %
Équipement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Bateaux et moteurs	Amortissement dégressif	15 %

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Instruments financiers

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**2. Principales méthodes comptables (suite)****Ventilation des charges**

L'organisme présente ses charges par programmes. Les charges spécifique à chaque programme sont attribuées à ces derniers. les charges de salaires sont ventilées au prorata des heures travaillées dans chacun des programmes.

**3. Placements à court terme**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Compte épargne à intérêt élevé, entre 2,5% et 4,5%	313 018 \$	158 091 \$

**4. Débiteurs**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Comptes clients	13 470 \$	15 678 \$
Subventions à recevoir	10 000	30 000
Taxes de vente à recevoir	8 319	6 862
	<b>31 789 \$</b>	<b>52 540 \$</b>

**5. Immobilisations corporelles**

	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Aménagement de terrain	21 556 \$	19 030 \$	2 526 \$	2 807 \$
Bâtiment	707 559	310 650	396 909	344 693
Équipement	348 101	231 119	116 982	143 503
Matériel informatique	16 013	14 709	1 304	2 900
Matériel roulant	55 094	42 806	12 288	17 555
Bateaux et moteurs	103 367	56 568	46 799	27 431
	<b>1 251 690 \$</b>	<b>674 882 \$</b>	<b>576 808 \$</b>	<b>538 889 \$</b>

# PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

Page 13

### 6. Créditeurs

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	9 997 \$	15 440 \$
Retenues à la source à remettre	2 624	3 266
Salaire à payer	-	62
	<u>12 621 \$</u>	<u>18 768 \$</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 2 624 \$ au 31 mars 2023 (3 266 \$ au 31 mars 2022).

### 7. Dette à long terme

	2023	2022
Emprunt, d'un capital de 30 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, remboursé durant l'exercice.	- \$	30 000 \$

### 8. Apports reportés afférents aux immobilisations

	2023	2022
Solde au début	306 287 \$	300 443 \$
Subvention reportés	-	14 136
	<u>306 287</u>	<u>314 579</u>
Amortissement de l'exercice	31 803	8 291
Solde à la fin	<u>274 484 \$</u>	<u>306 287 \$</u>

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont constitués des apports reçus de divers paliers gouvernementaux ayant servi à l'acquisition de la bâtisse, des aménagements de terrain et d'équipement. Les taux d'amortissement des apports reportés sont les mêmes que les taux utilisés pour les immobilisations s'y rapportant. Soit 4% pour le centre d'interprétation et 20% pour l'aquarium et Kiosque.

## **9. Instruments financiers**

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

## **10. Engagement**

L'organisme a signé un bail de droits exclusifs de pêche à des fins communautaires pour le territoire du Réservoir baskatong avec le Ministère des ressources naturelles et de la Faune du Québec pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2025. le bail oblige l'organisme à se conformer à certaines modalités d'exploitation.

## **11. Éventualités**

Les bâtisses appartenant à l'organisme sont érigées sur un terrain faisant l'objet d'une entente avec la municipalité de Grans-Remous.

**PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 15

	<b>2023</b> <b>(12 mois)</b>	<b>2022</b> <b>(3 mois)</b>
<b>Annexe A - Gestion de la pêche</b>		
Salaires et charges sociales	39 115 \$	- \$
Assurances et permis	4 910	1 770
Frais de déplacement et d'hébergement	4 571	1 237
Commissions	3 737	469
Études et suivis	2 016	-
Fournitures et petits outils	1 819	2 049
Entretien et réparation	1 773	298
Télécommunications	584	112
	<b>58 525 \$</b>	<b>5 935 \$</b>
<b>Annexe B - Surveillance, protection et éducation</b>		
Salaires et charges sociales	89 678 \$	10 164 \$
Frais de déplacements	17 141	4 640
Assurances et permis	9 820	3 541
Entretien, réparations et fournitures	5 318	893
Publicité et sensibilisation	4 654	1 070
Télécommunications	1 753	335
Énergie	1 746	863
	<b>130 110 \$</b>	<b>21 506 \$</b>
<b>Annexe C - Frais généraux et d'administration</b>		
Salaires et avantages sociaux	31 257 \$	- \$
Fournitures de bureau	6 004	71
Entretien et réparations	5 318	893
Publicité et promotion	4 075	-
Honoraires professionnels	3 350	4 881
Assurances	1 964	708
Télécommunications	1 754	335
Énergie	1 746	863
Frais de déplacements	1 142	309
Frais bancaires	564	93
Formation	6 005	-
	<b>63 179 \$</b>	<b>8 153 \$</b>

**PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 16

	<b>2023</b> <b>(12 mois)</b>	<b>2022</b> <b>(3 mois)</b>
<b>Annexe D - Centre d'interprétation</b>		
Salaires et charges sociales	7 620 \$	960 \$
Entretien et réparations	5 984	1 073
Publicité	3 057	-
Assurances et permis	2 945	1 062
Télécommunications	1 753	336
Énergie	1 746	863
	<b>23 105 \$</b>	<b>4 294 \$</b>